



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



Union
Nationale Sportive
leo lagrange



Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Une journée de formation dédiée à la 35^{ème} promotion des moniteurs de sport

ENAP, le 15 juillet de 9h00 à 17h25

Présents :

- ✓ **ENAP** : Joël CAPPUCI, moniteur de sport, formateur, Laurent MARE, moniteur de sport (formateur) Laurent DEUZE (chef de section sport et techniques opérationnelles, Sébastien DUFFILO, éducateur sportif
- ✓ **Intervenants** : Jackie BLANC GONNET (responsable du pôle vivre ensemble à la FFBB), Myriam CHOMAZ (cadre d'Etat –conseillère technique nationale Léo Lagrange) et Delphine DESGREE (coordinatrice d'activités sportives) au sein de l'union nationale sportive Léo Lagrange. Jean DE LABRUSSE (réfèrent publics empêchés, inclusion sociale par le sport à la Direction des sports), Benoit GALLET (Conseiller en développement à l'agence nationale du sport), Max BRESOLIN et Serge FURLAN (respectivement directeur technique et professeur de judo au sein de la FFJDA)
- ✓ **DAP** : Gwendal HELARY, réfèrent national en matière de développement des APS au sein de l'administration pénitentiaire
- ✓ **13 moniteurs habilités provisoirement le 10 juillet 2020, affectés, stagiaires.**

✓ Objectifs de la journée :

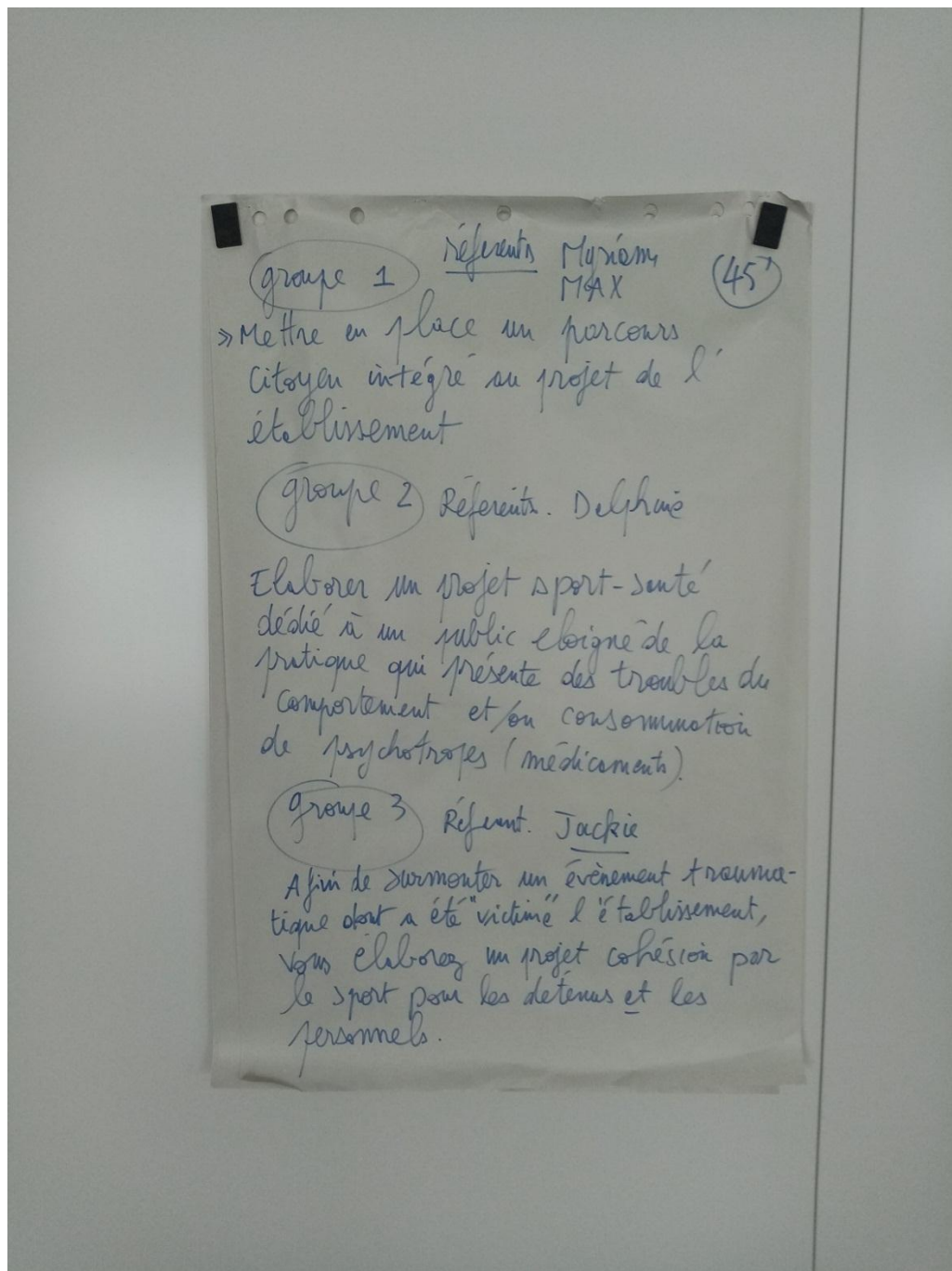
- Mieux appréhender le monde du sport dans son versant institutionnel et associatif (mouvement sportif) et sensibiliser le ministère chargé des sports et l'agence nationale du sport au milieu pénitentiaire
- Rencontrer des fédérations sportives partenaires possédant une solide expertise dans la mise en place de projets socio-sportifs en milieu pénitentiaire
- Découvrir la pratique du judo dans le cadre du projet de convention DAP-FFJDA
- Echanger sur les pratiques professionnelles des moniteurs en établissement

✓ Points forts de la journée

- **Timing respecté avec léger décalage le matin et permutation des activités l'après – midi**
- **13 moniteurs très concentrés et très participatifs qui ont pris plaisir à se mettre en situation lors de l'exercice de cohésion et lors des ateliers de montage de projets.**



Exercice des chaises pour tester la cohésion, faire émerger la réflexion collective et se « déverrouiller »



45 minutes par groupe de 4 ou 5 moniteurs + un intervenant représentant une fédération, pour élaborer et planifier le déroulement d'un projet socio-sportif avec une restitution de 8 à 10 minutes face aux autres



- **Des échanges nourris et francs ont eu lieu entre les représentants du ministère des sports, de l'agence, des fédérations Léo Lagrange, de basket et de judo afin que les moniteurs repartent avec des réponses, des éclairages suite aux questions qu'ils avaient préparées en amont**

Les questions portaient essentiellement sur l'avenir du ministère des sports ? (développement du sport, le soutien aux fédérations, la préparation des JOP, le soutien aux CRPS ...), le découpage du ministère des sports ? (en départements et en région) ? Mais les échanges ont aussi concernés les missions des conseillers techniques nationaux et régionaux et leur devenir (leur champ de compétence, leur rôle quant au développement du sport ?)

Les missions et le rôle de l'ANS ont été présentés par Benoit GALLET et un document de présentation a été remis.

Enfin, un large débat a été mené par les fédérations sur la méthode qui vise à décliner opérationnellement en établissement pénitentiaire les conventions avec les fédérations

- Le partenariat et travail collaboratif : quels thèmes ? Co animation envisageable ?
- Les contacts : (qui-comment quand ?)
- Le cout des interventions en établissements Quel coût ?
- L'accès aux formations fédérales (sont-elles gratuites ? Payantes ?)
- Les fédérations sportives accompagnent-elles à la VAE ?



Jackie Blanc Gonnet (FFBB), Jean DELABRUSSE (ministère des sports), Benoit Gallet (ANS), Max BRESOLIN (FFJDA), Myriam CHOMAZ et Delphine DESGREE (Léo Lagrange) expliquent, à partir d'un schéma et un quizz quelles sont les missions des différentes instances centrales et déconcentrées du monde du sport.

- **Les moniteurs ont pu aborder précisément le rôle de chaque instance nationale ainsi que l'articulation entre les acteurs du monde du sport (mériterait d'être encore plus exploré).**

L'agence du sport a eu le temps de présenter sa composition, son statut juridique et la manière dont les décisions sont prises. Le budget de l'ANS (300 Millions) a été présenté avec le découpage 200 Millions (développement du sport) et 100 Millions (la haute performance). Les circuits de financement des projets par l'ANS a été abordé et sera retranscrits ensuite.

Notamment : le financement par le biais de la subvention versée annuellement aux fédérations sportives agréées sous réserve de la présentation du bilan et du projet fédéral annuel

Le financement par le biais du fonds dédié aux équipements à destination des collectivités territoriales

Le financement par le biais des appels à projet dont celui dit de l'inclusion sociale par le sport qui va être lancé en juillet.

Rappel de l'existence d'un pôle sport au sein de chaque DDSC (qui reçoit aussi des crédits via l'ANS pour co-financer des projets)

- **Globalement les moniteurs se sont écoutés, des temps de prise de parole étaient possibles pour tout le monde et les moniteurs ont bien compris que les fédérations étaient certes subventionnées mais elles cherchaient aussi à obtenir des subventions d'autres acteurs publics pour permettre aux projets (tel le raid aventure à Valence) de pouvoir se réaliser.**

Un débat intéressant a émergé à propos de la place du moniteur en permission de sortir (responsabilité et sentiment de culpabilité en cas de problème rencontré). La DAP rappelle que les erreurs de « casting » sont parfois commises à tous les niveaux et qu'il faut donc prendre le temps de bien connaître les personnes détenues à qui l'on souhaite proposer des permissions.

Les moniteurs ont également échangé sur les relations qu'ils entretiennent avec les intervenants extérieurs qui viennent animer des séances et sur le sentiment qu'ils « font à leur place ». L'union nationale LEO LAGRANGE qui menait ce débat expliquait, qu'au contraire, les coordonnateurs sportifs (en Ile de France et ailleurs) ainsi que les intervenants agissaient en synergie de manière à dynamiser l'offre et à accompagner le moniteur dans le montage de projet.

- **Les moniteurs ont bénéficié d'une séance d'1/2 h d'initiation au judo, à l'extérieur notamment pour les sensibiliser aux bienfaits de cet art martial et à la possibilité de mettre en place de partenariats avec la fédération**



Vivre une séance d'initiation au judo conduite par le professeur Serge FURLAN diplômé d'Etat pour mieux appréhender cet art martial avec ses techniques, ses valeurs et son code d'honneur..

- **En fin de journée, la fédération de basket, via des supports vidéo a mis l'accent sur les nouvelles manières de pratiquer cette discipline dans un versant sport santé, renforcement musculaire et coordination (basket tonic) avant que l'union nationale sportive LEO LAGRANGE ne revienne sur un projet raid aventure mené au sein du centre pénitentiaire de Valence.**

- ✓ Points faibles/axes d'amélioration

Mieux identifier en amont les points qui nécessitent un « décorticage » précis du « comment ça fonctionne » (comment certains projets exposés ont été montés concrètement, les étapes ...)

Eventuellement une présence d'autres fédérations sportives habituellement actives (BOXE, EPGV notamment)